



FORCE OUVRIERE réaffirme son opposition à la régionalisation de Pôle emploi

La question de régionalisation de Pôle emploi est revenue sur le devant de la scène, avec la demande faite cette semaine par Xavier Bertrand (président des Hauts-de-France) au Premier ministre Edouard Philippe de pouvoir « piloter » Pôle emploi à titre expérimental.

FO réaffirme sa position constante d'opposition à une régionalisation du service public de l'emploi ! FO est convaincue que la politique de l'emploi doit être définie et pilotée au niveau national.

C'est une question d'égalité de droits. FO estime qu'une régionalisation du service public de l'emploi n'offrirait aucune garantie d'égalité en matière d'offres de services et de traitements des demandeurs d'emploi. De plus, FO, qui a en mémoire les discussions du début de l'année autour de l'assurance chômage, redoute à terme des dérives pouvant aller jusqu'à une indemnisation des demandeurs d'emploi indexée sur le taux de chômage de chaque région...

Toutefois, FO, très attachée à la proximité, a bien conscience qu'il est indispensable de proposer des solutions adaptées à chaque territoire en matière d'emploi et de lutte contre le chômage, mais plutôt que la régionalisation, FO défend une logique de déconcentration, initiée en 2012, afin d'apporter une réponse de proximité aux demandeurs d'emploi et aux entreprises ayant des besoins en matière de recrutement.

Pour FO, adapter les politiques en matière d'emploi ne peut s'envisager que dans le cadre d'un service public de l'emploi, garant d'une réelle égalité de droit et doté de moyens pérennes.


Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

 [mbeugas](mailto:mbeugas@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](https://twitter.com/force-ouvriere.fr)

 01.40.52.84.07

Paris, le 10 octobre 2019